



FRONT NATIONAL



Fédération des Hautes-Pyrénées

<http://www.fn65.net>

Olivier MONTEIL
Chargé de mission
départemental FN 65

A Tarbes, le 31 janvier 2015

à

Madame le Maire
Mairie de Lourdes
2, rue de l'hôtel de ville
65100 Lourdes

Objet : Suspension de monsieur Claude HEINTZ du Front National

Madame le maire,

Je me permets de vous informer que, par décision du secrétaire général du Front National du mardi 28 janvier 2015, monsieur Claude HEINTZ, conseiller municipal d'opposition à Lourdes, a été suspendu du Front National jusqu'à sa prochaine comparution devant les instances disciplinaires du Front National à Nanterre, où il est convoqué pour le 17 février 2015.

En conséquence, je vous prie de bien vouloir noter qu'à compter de ce jour, M. HEINTZ ne peut plus se prévaloir de l'appellation d'élus du Front National, et qu'il lui est interdit d'agir ou de parler au nom du Front National sous peine de poursuites judiciaires.

En vous remerciant, je vous prie de bien vouloir agréer, madame le maire, l'assurance de ma meilleure considération.

Bien cordialement,